

La démarche pas-à-pas

COMPTE AMELI WEB



La démarche pas-à-pas : étape préalable

 **ETAPE (0)** : L'assuré se connecte à son compte Ameli ⑦ Rubrique **Mes démarches**

1 L'assuré se rend dans l'onglet **Mes démarches**

2 Il se rend sur la rubrique **Télécharger** ⑦ Puis il clique sur **Relevé fiscal**



The screenshot shows the Ameli website interface. At the top, there is a navigation bar with the following items: Accueil, Mes paiements, Ma messagerie, **Mes démarches** (circled in red), Mon espace prévention, and Mes informations. Below the navigation bar, there are three main sections:

- TÉLÉCHARGER**:
 - Attestation de droits
 - Attestation de paiement d'indemnités journalières
 - **Relevé fiscal** (circled in red)
- DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION**:
 - Changement d'adresse
 - Naissance de mon enfant
 - Modifier mes coordonnées bancaires
 - Changement de nom d'usage
- EFFECTUER UNE DÉMARCHE**:
 - Commander une carte Vitale
 - Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
 - Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
 - Déclarer un accident causé par un tiers
 - Faire une demande de CMUC ou d'ACS
 - Créer votre Dossier Médical Partagé (DMP)
 - Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- SUIVRE MES DÉMARCHES**:
 - Commande de carte Vitale
 - Arrêts de travail
 - Consulter les délais de traitement de ma CPAM

La démarche pas-à-pas : Etape 1/1 - Edition de l'attestation

Cette fonctionnalité permet de télécharger les relevés de prestations que l'assuré doit déclarer aux services fiscaux. 2 cas peuvent alors se présenter :

Un relevé fiscal existe pour l'assuré.

Il est alors **invité à le télécharger** au format PDF.

Votre relevé fiscal

Vous pouvez désormais télécharger depuis cette rubrique votre relevé de prestations (indemnités journalières et/ou pensions d'invalidité) que vous devez déclarer aux services fiscaux ou, le cas échéant, à vos autres organismes versant des prestations familiales.

A partir de 2011 les adhérents au compte Ameli ne recevront plus leur relevé fiscal par voie postale.

~~Il est recommandé de conserver ce document~~ sans limitation de durée.

[Téléchargez votre relevé fiscal 2010 \(format PDF\)](#)

Il n'existe pas de relevé fiscal pour l'assuré



The screenshot shows the Assurance Maladie website interface. At the top, there is a navigation bar with the Assurance Maladie logo and several menu items: Accueil, Mes paiements, Ma messagerie, Mes démarches, Mon espace prévention, and Mes informations. Below the navigation bar, the main content area is titled 'MON RELEVÉ FISCAL'. The text in this section reads: 'Vous pouvez désormais télécharger (si vous avez perçu des paiements d'indemnités journalières durant l'année précédente soumises à l'impôt) depuis cette rubrique votre relevé de prestations (indemnités journalières et/ou pensions d'invalidité) que vous devez déclarer aux services fiscaux ou, le cas échéant, à vos autres organismes versant des prestations familiales.' Below this, it says: 'Ce document ~~reste accessible~~ pendant 6 mois, pensez à le télécharger et conservez le sans limitation de durée.' At the bottom of the section, there is a button labeled 'Aucun fichier à télécharger', which is circled in red in the original image.